Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212200018-20251211-20251002-DE

MAIRIE
DE
Allineuc
En Côtes d'Armor
22460

CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 11 Décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq le **Jeudi 11 Décembre à 19H30**, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yohann HERVO, Maire de la Commune.

Etaient présents :
Yohann HERVO, Guy BURLOT, Stéphane SOMMIER, Bruno LE MAITRE (arrivé en cours de séance), Patricia HAMON, Michel LE BOUDEC, Katia CARREE, Angélique PAWLAK, Frédéric PAULIAC, Marie-Laure POINEUF, Nicolas LE CHANU et Virginie ALLEE

La présidence est assurée par Monsieur Yohann HERVO, Maire d'Allineuc. Monsieur Frédéric PAULIAC est désigné secrétaire de séance. Monsieur le Maire ayant constaté que le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Délibération 2025 – X – 02

Objet : Remise en état des poteaux à incendie

Chaque année, le SDIS 22, par l'intermédiaire des CIS, procède à une tournée des poteaux incendie au cours de laquelle sont vérifiés l'état, l'accessibilité, la visibilité…de chaque borne à incendie.
Pour rappel, la défense extérieure contre l'incendie est de responsabilité communale.
Suite à la dernière vérification, il s'avère que certaines bornes à incendie sont en mauvais état.
Des devis de réparation ont été demandés pour cinq d'entre eux, les plus vétustes.

Borne à incendie	SEEG	Aqualia
Kéribet	Capot + bouchons 1 150,00 € HT *PI neuf* *2 500,00 € HT*	PI neuf 2 675,00 € HT
Les Georgelieux	PI neuf 2 500,00 € HT	PI neuf 2 675,00 € HT
La Villeneuve	PI neuf 2 500,00 € HT	PI neuf 2 271,00 € HT
Place de l'Eglise	Capot 1 000,00 € HT	Capot 490,00 € HT
Pont du Mézel	Capot + bouchons 1 150,00 € HT	Capot + bouchons 540,00 € HT

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents avec 12 voix pour et aucune contre,

RETIENT l'offre de la société Aqualia (Uzel), d'un montant HT de 7 006,00 € (hors vis de manœuvre chantier le Bosmeu – chiffre non connu) pour les prestations suivantes :

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212200018-20251211-20251002-DE

→ ***Kéribet - PI neuf : 2 675,00 € HT***
→ ***la Villeneuve - PI neuf : 2 271,00 € HT***
→ ***place de l'Eglise - 2 capots : 490,00 € HT x 2***
→ ***pont du Mézel - capot + bouchons : 540,00 € HT***
→ ***la Ferrière - capot : 490,00 € HT***
→ ***le Bosmeu – bouchons + vis de manœuvre : 50,00 € HT***

Acte rendu exécutoire par le Maire
compte rendu de la transmission en
Préfecture le 12/12/2025
Publication le 12/12/2025
AR Préfecture :

MAIRIE D'ALLINEUC (Côtes-d'Armor)

Fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents.
Pour copie conforme,
Le Maire, Yohann HERVO
Le secrétaire de séance, Frédéric PAULIAC

MAIRIE D'ALLINEUC (Côtes-d'Armor)